



### **3/ \_ Agents recenseurs**

La désignation de 2 agents doit être faite en prévision du recensement du 18 janvier au 19 février 2023. Les préconisations administratives sont de privilégier les personnes qui remplissent les conditions au sein de celles inscrites à pôle emploi et en situation de chômage.

### **4/ \_ Retrait du droit de Prémption sur une parcelle**

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour lever un ancien droit de préemption sur une parcelle. Ceci afin de permettre en partie sa vente et l'extension du cimetière de la commune. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

### **5/ \_ agrandissement du cimetière**

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour agrandir et aménager le cimetière de la commune. A cette occasion s'effectueront la modification et l'amélioration de haies et palissades. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

### **6/ \_ Questions diverses et informations.\_ Colis de Noël et repas \_**

Le repas des aînés fut fort apprécié de tous, de même que l'échantillonnage des propositions commerciales du colis de Noël aux aînés qui semble satisfaire le plus grand nombre. Le conseil espère pouvoir reproduire ce principe l'année prochaine.

\_\_\_ Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d'un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l'avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l'ensemble des membres du conseil. Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h.

Le Maire,  
Fabrice LEFEBVRE.